

TAXE DES BOISSONS SUCRÉES :

QU'EN PENSE LA POPULATION DU QUÉBEC?

DES BOISSONS SURCONSOMMÉES



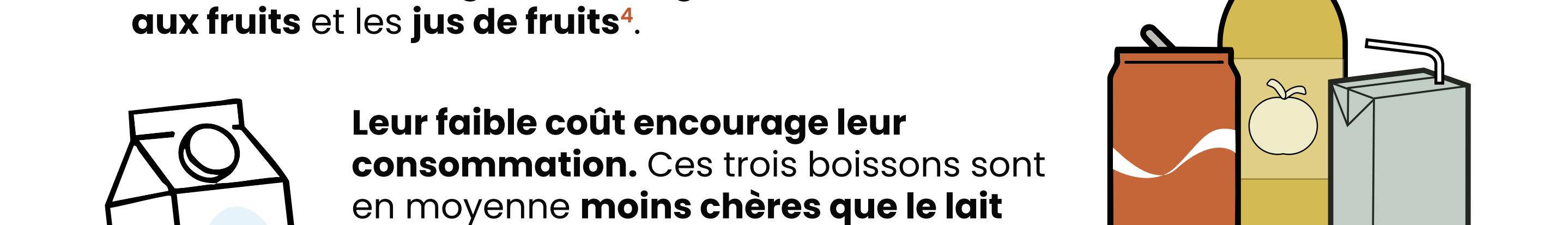
78 %
La majorité de la population est consciente que les boissons sucrées augmentent le risque de maladie chroniques². Pour autant, leur consommation demeure élevée au Québec.

52 % de la population en consomme au moins une par jour³.



305 M de litres

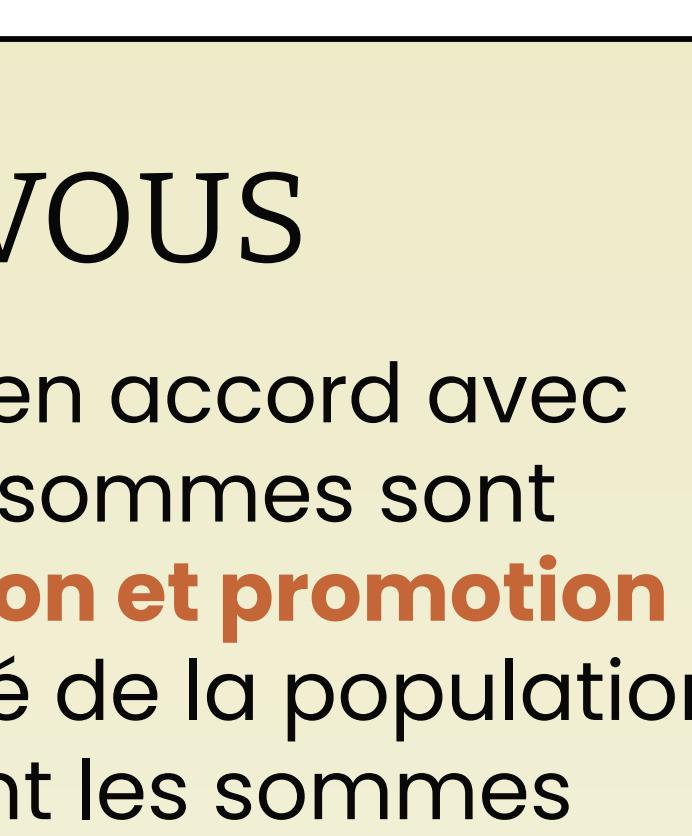
de boissons gazeuses régulières et de boissons énergisantes ont été achetés au Québec en 2020-2021⁴.



Les trois boissons sucrées les plus consommées sont : les **boissons gazeuses régulières**, les **boissons aux fruits** et les **jus de fruits**⁴.



Leur faible coût encourage leur consommation. Ces trois boissons sont en moyenne **moins chères que le lait nature**, une alternative saine⁴.



UN APPUI AU RENDEZ-VOUS

Près du trois quarts de la population est en accord avec une taxe des boissons sucrées dont les sommes sont réinvesties dans des **mesures de prévention et promotion de la santé**². En revanche, moins de la moitié de la population appuie la taxe des boissons sucrées dont les sommes ne sont pas réinvesties.

76 % l'appuient lorsque les sommes sont réinvesties dans un **programme de repas sains** dans les écoles.

67 % l'appuient lorsque les sommes sont réinvesties dans **l'installation de fontaines d'eau** dans les espaces publics.

65 % l'appuient lorsque les sommes sont réinvesties dans un **programme de coupons d'alimentation** pour augmenter le pouvoir d'achat des familles à très faibles revenus.

Le constat est clair : la population québécoise appuie la taxe des boissons sucrées lorsque les revenus générés sont consacrés à la prévention de la santé.

Plus de 100 juridictions, représentant 57 % de la population mondiale, ont déjà adopté la taxe des boissons sucrées¹.



Les résultats convergent :

MOINS de consommation

PLUS de revenus pour financer des initiatives de santé publique



La taxe des boissons sucrées réinvestie en prévention et promotion de la santé est une mesure gagnante pour la santé et les finances publiques.

RÉFÉRENCES

1. World Bank. (2023). Global SSB Tax Database.

2. Sondage Léger réalisé du 1er au 3 août 2025 au compte du Collectif Vital auprès de 1007 répondants et répondantes.

3. Gouvernement du Québec. (2024). La consommation de boissons sucrées et autres boissons :

4. Institut national de santé publique du Québec. (2025). Achats de boissons sucrées au Québec.

© Collectif Vital (2025). Tous droits réservés.